

CLUB FRANÇAIS DES CHIENS NORDIQUES ET DES SPITZ DU JAPON

Association affiliée à la Société Centrale Canine (reconnue d'utilité
publique) Agréée par le Ministère de l'Agriculture



I. PREAMBULE

Dans le cadre de sa mission de promotion et d'amélioration des races qui lui sont confiées, le Club Français des Chiens Nordiques et des Spitz du Japon, ci-après dénommé **CFCNSJ**, a estimé nécessaire de mettre en place un Brevet de Travail.

Le BT (Brevet de travail) est une épreuve de sélection sur le travail de nos races de chasse, elle permet de vérifier l'aptitude à l'utilisation du chien à la chasse.

La réussite au Brevet de Travail ouvre l'accès à la classe « travail » en exposition de beauté.

II. EXPLICATION DES MODES DE CHASSE

La quête s'effectue en silence, en faisant le pied où au vent. Ils se servent de tous les sens, l'odorat, l'ouïe, la vue pour trouver le gibier.

Le gibier levé est poursuivi, avec ou sans voix, à vue, pour tenter de l'arrêter et de le mettre au ferme en le poursuivant derrière ou sur le côté pour le doubler, le recouper et essayer de le rediriger sur le chasseur.

L'animal bloqué, le ferme doit être soutenu avec assurance et prudence avec un travail du chien intelligent selon la réaction du gibier.

Une fois le travail effectué le chien doit pouvoir être stoppé et rattaché par son le conducteur.

III. CONDITIONS DE L'ÉPREUVE

Cet examen ne peut être pratiqué qu'avec l'approbation du club et jugé par au minimum 1 juge de travail SCC nommé par le CFCNSJ. Le juge pourra être assisté par des assistants.

L'examen peut être présenté à l'âge de 12 mois.

L'épreuve se déroulera dans un enclos de chasse d'une superficie de 20 hectares minimum avec plusieurs animaux, contenant de l'eau et suffisamment de végétation pour servir de remise, conformément à la réglementation en vigueur par la direction départementale de la cohésion sociale et la protection des populations pôle santé et protection animale et environnement (DDCSPP, SPAE)

Ne sera admis sur le terrain que le conducteur du chien, qu'il en soit le propriétaire ou non.

L'épreuve aura une durée de 45 mn (30mn pour les duos) maximum au total comprenant 30mn (15mn) de recherche pour trouver le gibier et 15 mn de travail une fois celui-ci levé.

Le port de clochette est conseillé pour faciliter le jugement.

Le juge se réserve le droit d'écourter l'épreuve en cas de non travail du chien (ou au contraire, de refaire passer un chien qui était prometteur mais a été perturbé par quelque-chose d'imprévisible).

IV. CHASSE EN PAIRE OU COUPLE

Le passage en duo est autorisé sous réserve que les chiens possèdent des colliers de couleur différente dans le cas où cela serait nécessaire pour identifier visuellement les chiens.

En cas de doute sur un chien lors d'un passage duo, le juge peut décider à tout moment d'arrêter l'un des deux individus, la notation étant de toute façon individuelle. L'utilisation du collier de repérage est autorisé avec accord du juge.

V. PRE-RECQUIS

Les chiens pouvant participer sont :

- Les chiens confirmés au LOF
- Les chiennes hors chaleurs
- Les chiens ayant un carnet de Travail
- Les chiens visiblement en bonne santé

Le propriétaire et/ou conducteur devra posséder une licence SCC

VI. AJOURNEMENT & SANCTIONS

Tout chien qui se blesserait lors d'une épreuve ou montrerait des signes de maladie serait immédiatement retiré.

Si un candidat est absent lors tirage de l'ordre de passage il sera systématiquement le dernier à passer.

Tout écart de comportement du conducteur (voir du propriétaire) envers les examinateurs ou le chien, sera sanctionné par le CFCNSJ. La décision pouvant aller jusqu'à une interdiction de participation aux épreuves et exclusion du club.

VII. EXPLICATIONS DE NOTATION

Le qualificatif de l'examen est attribué en fonction de la prestation effectuée.

Un chien qui cherche à coiffer sans relâche sera éliminé.

1 Recherche

Le (ou les) chien(s) lâché(s) devra(ont) utiliser tous ses(leurs) sens (odorat, audition et vue) sans l'aide du conducteur. Le duo devra avoir une recherche indépendante ou non.

2 Poursuite

Le (ou les) chien(s) poursuit(vent) l'animal derrière ou sur le côté avec ou sans voix et devra(ont) le mettre au ferme dans la mesure du possible en fonction du comportement du gibier.

3 Ferme

Le(ou les)chien(s) sera(ont) jugé(s) en fonction de la manière dont il(s) tient(nent) et accule(nt) le gibier au ferme .

4 Aboiements

Le(ou les) chien(s) sera(ont) noté(s) sur la tonalité et le cadencement de la voix.
Points positifs : bonne voix bien audible et bien rythmée en fonction de la situation.
la poursuite peut être criante ou non

Le ferme doit être soutenu.

5 Docilité

A la fin de l'épreuve il sera noté la coopération avec son maître

Dans le cas d'un chien qui ne trouverait pas les animaux mais marquerait au moins 100 points, celui-ci pourrait prétendre au TAN sous réserve de valider la partie comportement et coup de feu en sus de la partie chasse. Pour permettre ce cas de figure des Tests de caractère seront organisés systématiquement sur les épreuves de travail.

VIII. CHAMPION DE TRAVAIL

L'homologation se fera sur demande du propriétaire, via le CFCNSJ qui transmettra à la Société Centrale Canine, si le chien remplit les conditions, à savoir :

- deux C.A.C.T
- d'un C.A.C.S. obtenu en exposition de beauté organisée par la Société Centrale Canine ou Société affiliée, ou du titre de recommandé (cotation 4)
- Chien identifié ADN
- Chien dépisté selon les critères du Champion de France de Conformité au Standard.

IX. RECLAMATIONS

Toute réclamation concernant l'épreuve de ce Brevet formulée par un concurrent, devra être rédigée par écrit.



Brevet Chasse

Club Français des Chiens Nordiques et des Spitz du Japon

Brevet de Travail CHASSE

CHIEN

N° catalogue :

Nom :

Race :

Sexe : Né(e) le :

Tatouage / microchip :

N° LO :

N° licence :

N° carnet Travail :

EPREUVE :Lieu :

Date :

PROPRIETAIRE :

	Nature de l'épreuve	Qualités Jugées	Poi nts	TOT AL	
1	Recherche	Sera jugé le travail du chien dans sa manière d'évoluer, de quêter avec l'utilisation de tous ses sens	Motivation	<input type="checkbox"/> 14	/70
			Couvrance du territoire	<input type="checkbox"/> 14	
			Utilisation des sens	<input type="checkbox"/> 14	
			Indépendance	<input type="checkbox"/> 14	
			Initiatives	<input type="checkbox"/> 14	
	Poursuite	Sera jugé l'efficacité à mettre au ferme, les moyens déployés pour tenter de bloquer	Rapidité	<input type="checkbox"/> 11	/44
			Moyens pour bloquer	<input type="checkbox"/> 11	
			Proximité	<input type="checkbox"/> 11	
			Ténacité de poursuite	<input type="checkbox"/> 11	
	Ferme	Sera jugé le travail pour garder le ferme	Prudence	<input type="checkbox"/> 14	/56
			Courage	<input type="checkbox"/> 14	
			Ténacité	<input type="checkbox"/> 14	
			Agilité	<input type="checkbox"/> 14	
	Aboiements	Sera jugé la cadence sur la prestation complète	Voix audible	<input type="checkbox"/> 10	/20
			Cadence	<input type="checkbox"/> 10	
5	Docilité	Obéissance une fois le travail effectué	Maitrise du chien	<input type="checkbox"/> 10	/10
TOTAL		/ 200			

ADMIS

AJOURNE

TAN partie chasse

ABSENT

Mention EXCELLENT CACT(171/200) EXCELLENT(151/170)

TRÈS BON(131/150) BON(121/130) TAN sous réserve de TC (100/130)

Nom des Juges :

Signature de l'examineur :

Page 5 de 4